

INTRODUCTION

LA BELGIQUE À L'ÉPREUVE DU NÉOLIBÉRALISME : CONTROVERSE, APPROCHES THÉORIQUES ET DIMENSIONS D'ANALYSE

Damien Piron
(Université de Liège)

Zoé Evrard
(Sciences Po Paris et CRISP)

LE NÉOLIBÉRALISME DANS LE DÉBAT PUBLIC : POLÉMIQUES AUTOUR D'UN CONCEPT POLYSÉMIQUE¹

Le néolibéralisme serait-il un fascisme ? Telle est la thèse défendue par Manuela Cadelli, la présidente de l'Association Syndicale des Magistrats, dans une carte blanche publiée en mars 2016 dans le journal *Le Soir* (Cadelli 2016). Son argumentaire repose sur le syllogisme suivant. Majeure : le fascisme constitue « l'assujettissement de toutes les composantes de l'État à une idéologie totalitaire et nihiliste ». Mineure : le néolibéralisme est un « économisme total qui frappe chaque sphère de nos

1 Nous remercions chaleureusement les membres du Groupe de contact « Néolibéralisme(s) » du Fonds de la Recherche Scientifique (FRS-FNRS), ainsi que l'ensemble des (nombreuses) personnes qui ont accepté de relire les versions antérieures de cette introduction, et en particulier Ariane Gemander, Kevin Cadou, Arthur Boriello et Daniel Zamora-Vargas pour leur contribution significative à notre réflexion. Merci également aux deux évaluateurs anonymes pour la qualité de leurs commentaires sur une première version du manuscrit.

sociétés et chaque instant de notre époque ». Conclusion : dès lors que « l'économie a proprement assujéti les gouvernements des pays démocratiques mais aussi chaque parcelle de notre réflexion », le néolibéralisme peut être assimilé à un fascisme. Cette analyse n'a pas manqué de susciter un flot de réactions.

La polémique rebondit deux ans plus tard, lorsque diverses plateformes citoyennes (telles que la campagne TAM TAM²) dénoncent vivement les effets jugés délétères de la politique, qualifiée de « néolibérale », du Gouvernement fédéral Michel I^{er} (N-VA, MR, CD&V et Open VLD). Corentin de Salle, docteur en philosophie de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et directeur du centre d'études du Mouvement réformateur (MR), réfute alors l'existence même du néolibéralisme. Cette « théorie inventée de toutes pièces par des intellectuels antilibéraux », dont « absolument personne ne [se] revendique », serait, de son point de vue, une « mystification intellectuelle », « un agrégat de propositions caricaturales, d'affirmations cyniques, de mythes (sélection du plus fort, démantèlement de la sécurité sociale, négation de toute normativité, *etc.*), de citations tronquées ou mensongèrement attribuées aux libéraux » en vue de les discréditer (de Salle 2018). Ses contradicteurs, Pascale Vielle (professeure à l'Université catholique de Louvain [UCLouvain]), Nicolas Lemoine (syndicaliste étudiant) et Marc Zune (professeur à l'UCLouvain) lui rétorquent que « le néolibéralisme existe » bel et bien et peut être non seulement défini et observé, mais aussi dépassé (Vielle, Lemoine, Zune 2018).

Ces passes d'armes médiatiques sur le néolibéralisme entre des acteurs situés au croisement des sphères académique, politique et syndicale sont riches d'enseignement. Elles démontrent notamment l'ambivalence qui entoure ce terme : au gré des interlocuteurs et des situations, le néolibéralisme désigne tour à tour un projet intellectuel de refonte des fondements du libéralisme, un étendard de contestation de politiques publiques données ou encore un objet d'étude scientifique à part entière. En interrogeant l'existence et les effets – supposés ou tangibles – du néolibéralisme en Belgique, ces débats soulignent, en creux, la nécessité de questionner empiriquement ce phénomène.

.....
 2 Sur la campagne d'information, de sensibilisation et de mobilisation TAM TAM, cf. Van Leeckwyck (2020).

Si le néolibéralisme et ses avatars font l'objet de multiples débats scientifiques, la trajectoire singulière qu'il emprunte en Belgique demeure en revanche largement sous-examinée à ce jour. Le présent ouvrage collectif s'attache expressément à combler ce vide et à amorcer un tel agenda de recherche, sur le modèle d'initiatives similaires menées dans des pays voisins³. Il s'appuie, à cette fin, sur les travaux scientifiques qui ont largement balisé l'étude du néolibéralisme et offrent dès lors de multiples prises pour saisir ce phénomène complexe, qui n'est réductible ni à la Belgique francophone, ni à la droite de l'échiquier politique.

Fruit d'un collectif pluridisciplinaire (science politique, sociologie, droit, économie et philosophie) et pluriuniversitaire, il replace l'évolution du néolibéralisme en Belgique dans une perspective historique, avant de l'examiner « en action » dans un large éventail de sites et de politiques publiques. Chaque chapitre éclaire un ou plusieurs aspects des réformes dites « néolibérales » conduites en Belgique : les théories qui les sous-tendent, les registres discursifs et les normes juridiques sur lesquels elles s'appuient, les instruments à travers lesquels elles se déploient, les effets qu'elles exercent sur les administrations publiques, les entreprises et les citoyens, les luttes politiques et sociales qu'elles génèrent et les stratégies de résistance et alternatives auxquelles elles donnent naissance.

Cette introduction développe le cadre théorique de l'ouvrage : elle synthétise les débats qui structurent la littérature et précise notre positionnement à leur égard, ainsi que les apports attendus de l'étude du cas belge. La première partie passe en revue trois usages différents du néolibéralisme afin d'introduire des notions centrales dans la littérature scientifique (1). La deuxième partie présente ensuite quatre approches théoriques de ce phénomène (2). Sur cette base, la troisième partie expose notre positionnement vis-à-vis des études de sciences sociales consacrées aux transformations de la Belgique contemporaine, tout en posant des jalons pour leur (ré)examen à l'aune des théories du néolibéralisme (3). Enfin, la quatrième et dernière partie présente les trois principales dimensions d'analyse de la trajectoire

.....
3 Tels que le *Groupe d'études sur le néolibéralisme et les alternatives* (GENA) en France et le projet *Market Makers* aux Pays-Bas.

de néolibéralisation « à la belge », ainsi que l'apport des contributions qui composent cet ouvrage (4).

1. « *WHAT'S IN A NAME* » ? TROIS USAGES DU NÉOLIBÉRALISME

Les usages du terme « néolibéralisme » peuvent schématiquement être structurés autour de deux oppositions complémentaires, selon leur dimension normative ou analytique, d'une part, et le sentiment d'adhésion ou de rejet qu'il suscite, d'autre part. Trois principaux usages peuvent ainsi être distingués. Le concept de *néolibéralisme* se répand durant l'entre-deux-guerres à des fins d'auto-identification entre des intellectuels désireux de promouvoir une nouvelle utopie libérale (1.1). Au cours des années 1980, un usage critique et militant se structure ensuite en réaction aux premières « révolutions néolibérales ». Il connaît un regain d'intérêt lorsque, dans le sillage de la chute du Mur de Berlin, une frange de la gauche reprend à son compte (parfois implicitement) certaines hypothèses néolibérales, qui apparaissent alors comme hégémoniques (1.2). Enfin, des usages scientifiques se consolident depuis le début des années 2000 : la définition du néolibéralisme, ainsi que les approches théoriques permettant de l'étudier suscitent d'importants débats académiques (1.3).

1.1. *L'usage originel : le néolibéralisme comme projet de réinvention du libéralisme*

Le néologisme « néolibéralisme » naît durant l'entre-deux-guerres : des penseurs se revendiquant comme *néolibéraux* théorisent les fondements d'une nouvelle forme d'interventionnisme économique, dressée à la fois contre la planification socialiste et le naturalisme libéral (Audier 2012)⁴. Le libéralisme traverse alors une crise profonde et des « interventionnismes » de différentes

.....

4 Outre les penseurs mentionnés dans cette section, les principales figures associées à ce projet de refondation idéologique incluent Wilhelm Röpke et Walter Eucken (deux figures centrales de l'ordolibéralisme), les Français Jacques Rueff et Raymond Aron, et, en Belgique, l'économiste Léon Dupriez. Alexander Rüstow et Louis Baudin défendront

natures gagnent du terrain : planification centrale soviétique, *New Deal* américain, gouvernement du Front populaire en France, prise de pouvoir du fascisme et du nazisme, « économie de guerre » durant la Seconde Guerre mondiale, etc. À cela s'ajoute la vitalité de la pensée socialiste, dont certains courants réformistes trouvent une convergence avec l'économie keynésienne (Jackson 2010).

Ces éléments, perçus comme autant d'assauts idéologiques contre les principes et la pratique du libéralisme classique, donnent lieu à une contre-mobilisation. Friedrich von Hayek soutient dans *La Route de la servitude* que la planification centralisée sape les fondements de la « civilisation européenne » : l'individualisme et la liberté économique, présentés comme des conditions préalables à l'exercice des libertés individuelles et politiques. Réfutant la désirabilité et l'inévitabilité du socialisme, Hayek (2006 [1944]) soutient qu'il ne repose pas seulement sur un idéal de justice sociale, mais aussi sur un instrument intrinsèquement totalitaire : l'économie planifiée, qui cherche à abolir l'entreprise et la propriété privée, les prix et les profits. Bien que, à ses yeux, vouée à l'échec, la planification centralisée offre une promesse d'abondance séduisante, nourrie par la croyance en le progrès technique. Son succès tiendrait également au manque de renouvellement de la pensée libérale et particulièrement aux positions doctrinaires des adeptes du « laissez-faire ».

Ce constat, qu'Hayek n'est pas seul à dresser, forme le point de départ du déplacement intellectuel opéré par la pensée néolibérale. Rompre avec le « laissez-faire » implique non seulement de rompre avec le postulat de naturalité du marché, mais aussi d'adapter en conséquence la manière d'envisager l'action publique. Dès l'origine, la question centrale du néolibéralisme n'est donc pas tant « combien d'État ? », mais plutôt « quel type d'État ? » (Slobodian 2018 : 7). Le colloque Walter Lippmann organisé en 1938 à Paris et la création de la Société du Mont-Pèlerin (SMP) en 1947 posent les jalons de la constitution d'un réseau destiné à connecter les figures de proue de différents courants intellectuels (alors marginaux) mus par cette ambition de refondation du libéralisme (Burgin 2012 ; Dardot, Laval 2010).

.....
tout particulièrement l'usage du terme néolibéralisme (Audier 2012 ; Baudin 1953 ; 1957).

Tout au long de son histoire, la SMP se caractérise par une importante diversité en termes de professions, de formations, de nationalités, d'approches économiques et de sensibilités idéologiques (Mirowski, Plehwe 2009). Pour simplifier, une aile modérée a pour centre de gravité l'Europe continentale, et en particulier le catholicisme social et l'ordolibéralisme allemand. Ambitionnant de définir une « troisième voie » entre socialisme et libéralisme, les tenants de ce courant étaient les plus enclins à se définir comme « néolibéraux » (Audier 2012). Dans le domaine économique, les ordolibéraux promeuvent un régime de concurrence marchande et une politique active de « mise en ordre » (*Ordnungspolitik*) de la part d'un État fort, chargé de garantir l'effectivité du système de concurrence par ses interventions. Cette politique économique se double d'une « politique de société » (*Gesellschaftspolitik*), qui entend établir les fondements socioculturels nécessaires au maintien de la libre concurrence. Le volet socio-anthropologique de l'ordolibéralisme traduit la volonté, d'inspiration conservatrice, de reconstituer des mécanismes intégrateurs capables de lutter contre les tendances destructrices de l'économie de marché.

La seconde frange, plus radicale, de la SMP a pour épicerie les États-Unis, terre d'accueil d'éminents économistes autrichiens, qui figurent parmi les premiers opposants au *New Deal*. La création de l'École d'économie de Chicago représente un moment crucial. Cofondateur de la SMP, qu'il préside entre 1947 et 1961, Friedrich von Hayek rejoint l'Université de Chicago en 1950. Il y côtoie un noyau d'économistes libéraux, qui inclut Herbert Simon et Milton Friedman (Van Horn, Mirowski 2009). L'École de Chicago développe un haut niveau de cohérence idéologique au cours de cette décennie. Loin d'être le fer de lance de sa discipline, elle acquiert alors un caractère anti-keynésien distinctif. À une époque où la science économique américaine entame sa révolution formaliste, elle demeure axée sur la recherche empirique, ce qui renforce sa proximité avec les décideurs politiques. Elle renforce en outre son influence extérieure grâce à divers partenariats, dont un signé en 1956 avec l'Université catholique du Chili, berceau des célèbres « *Chicago Boys* ».

À l'exception de contextes nationaux spécifiques (comme en Allemagne), les idées développées au sein du collectif de pensée associé à la SMP restent largement minoritaires. L'après-guerre est structurée par le « libéralisme encastré » instauré en 1944 par la

conférence de Bretton Woods qui en dessine les contours. L'ordre institué au sortir de la Seconde Guerre mondiale permet les échanges commerciaux, mais limite la mobilité internationale des capitaux et institue un régime de change fixe, lié au dollar/or. S'il convient de ne pas homogénéiser trop rapidement les « Trente glorieuses », la restriction des marchés financiers favorise alors le développement de politiques keynésiennes, à l'instar de politiques sociales et industrielles volontaristes, de même que l'extension du compromis fordiste, qui permet aux travailleurs de bénéficier de salaires plus élevés et d'un régime de protection sociale en échange de leur soumission à la discipline capitaliste (Ruggie 1982).

Une recomposition de l'échiquier politique s'amorce dès le milieu des années 1960. Après une période de confrontation, les ordolibéraux sont évincés de la SMP en 1962. À la suite de la marginalisation de son pôle modéré, l'organisation se déplace vers la droite de l'échiquier politique. En parallèle, la pensée libertarienne y trouve une place autour de l'économiste américain Murray Rothbard (Audier 2012). La critique à l'encontre de la planification centralisée est étendue aux valeurs socialistes, telles que l'égalité ou la solidarité, ainsi qu'à la sécurité sociale. Appréhendé à partir du prisme (certes restreint) de la SMP, le néolibéralisme se transforme et pénètre directement le champ politique, produisant par là un déplacement de l'usage du terme « néolibéralisme », abordé dans la section suivante.

À côté de la SMP, l'impact de la culture d'émancipation sociale et d'autogestion diffusée par la « nouvelle gauche », ainsi que celui de la révolution néoconservatrice qui l'accompagne, doivent également être pris en compte (Chamayou 2018). Au cours des événements de mai 1968, une génération émergente exprime son rejet de la centralité du travail dans la vie sociale, du management fordiste et des dégradations environnementales générées par la recherche infinie de croissance et le consumérisme de masse. D'anciens libéraux progressistes, comme le sociologue Daniel Bell ou le politologue Samuel Huntington, voient dans cette opposition le reflet d'une « société ingouvernable » (*ibid*). La Commission trilatérale, créée en 1973, place la réponse à cette « crise de la gouvernabilité » au centre de ses travaux (Andersson 2018 ; Crozier, Huntington, Watanuki 1975). Ce néoconservatisme émergent s'accompagne en outre d'un renouvellement idéologique du patronat, symbolisé par la création du forum de Davos (1971).

Les années 1970 constituent de la sorte une décennie cruciale dans la bataille des idées politiques. Lorsqu'il suspend unilatéralement la convertibilité du dollar en or en 1971, Richard Nixon entérine un régime de changes flottants. Cette décision, combinée à la mobilité croissante des capitaux, restaure le pouvoir des détenteurs de capitaux et contraint la conduite des politiques monétaires nationales (Helleiner 1994). Par ailleurs, les pays dits du tiers monde tentent d'imposer un « nouvel ordre économique international » par le truchement de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) (Bockman 2015). Du point de vue occidental, la pression à la hausse exercée par les pays de l'OPEP sur les prix du pétrole est à l'origine des chocs pétroliers de 1973 et 1979. Enfin, la science économique traverse une révolution épistémologique. L'École de Chicago joue un rôle moteur dans l'explication des causes de la « stagflation » – la coexistence de taux d'inflation et de chômage élevés. Ses hypothèses, telles que les anticipations rationnelles et l'efficacité des marchés, seront progressivement normalisées et entreront dans le sens commun de la science économique.

1.2. *L'usage militant : dénoncer les premières « révolutions néolibérales »*

En réaction aux premières « révolutions néolibérales », un deuxième usage du terme se répand dans les années 1980. Cet usage, que nous qualifierons de « militant », diffère du néolibéralisme des origines en ce qu'il ne renvoie plus à un projet politique utopique, mais à des transformations institutionnelles tangibles. Si l'usage du terme conserve une forte charge normative, celle-ci est cependant négative vis-à-vis des réformes menées.

Le coup d'État de Pinochet au Chili en 1973 est souvent présenté comme une pièce clé de ce tournant (Boas, Gans-Morse 2009). Le radicalisme austro-américain, alors minoritaire, gagne du terrain au Chili grâce à l'effort de jeunes « *Chicago Boys* », qui diffusent ces idées – sans toutefois les qualifier de néolibérales. Des opposants au régime se réapproprient alors le terme, qu'ils mobilisent pour dénoncer les transformations en cours. La signification du terme change drastiquement : le néolibéralisme ne désigne plus une utopie politique minoritaire,

mais les mutations tangibles, multidimensionnelles et complexes engendrées par le nouveau radicalisme libéral incarné par la révolution chilienne. Cette nouvelle signification du concept sera reprise en Amérique latine, puis dans les milieux universitaires anglophones, avant de pénétrer le débat public en général.

Cet usage critique connaît un nouvel essor après la prise de pouvoir de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne (1979) et de Ronald Reagan aux États-Unis (1981). Il est souvent associé aux noms de Friedrich von Hayek et de Milton Friedman – parfois sans égard pour les idées défendues par ces figures historiques ni leur rôle dans les processus étudiés (Slobodian 2018). Le lien tiré entre Hayek, Friedman et les révolutions néolibérales anglo-saxonnes se justifie par le fait que Thatcher et Reagan affirment s'être inspirés de leurs travaux et que les laboratoires d'idées gravitant autour de la SMP ont soutenu leur accession au pouvoir. Ce lien s'avère toutefois plus ténu quand est considéré un ensemble plus large de trajectoires nationales de néolibéralisation : Fourcade-Gourinchas et Babb (2002) distinguent ainsi les conversions « idéologiques » du Chili et de la Grande-Bretagne de celles, « pragmatiques », empruntées par le Mexique et la France. Elles soulignent de la sorte la variété des temporalités, processus et discours qui légitiment ces transformations néolibérales.

Par ailleurs, les changements décrits comme néolibéraux ne sont pas uniquement le fait des partisans du néolibéralisme originel, décrit dans la section précédente. Les dynamiques complexes qui traversent les bureaucraties internationales illustrent ce point de manière convaincante. Williamson (1990) insiste sur la large acceptation dont peuvent se prévaloir les préceptes du consensus de Washington de part et d'autre du spectre politique. La « nécessaire » privatisation des entreprises publiques, la limitation du pouvoir discrétionnaire des élus et la multiplication des compétences confiées aux institutions non-majoritaires (telles que les banques centrales et les conseils budgétaires) ou encore l'ouverture à la concurrence internationale des économies nationales rencontrent également un vaste écho à gauche de l'échiquier politique (Mudge 2008).

À partir des années 1990, un processus de marchandisation aux contours multiformes est donc à l'œuvre dans des contextes très différents. Quasiment incontesté depuis la chute du Mur de Berlin, il apparaît comme « un sens commun de l'époque » (Peck,

Tickell 2012 : 381). Cette évolution se reflète dans la croissance quasiment exponentielle de l'usage du terme « néolibéralisme » à partir des années 1990 (Boas, Gans-Morse 2009 ; Mirowski 2014 ; Venugopal 2015). Par ailleurs, sa signification et son champ d'application connaissent une nouvelle extension : le néolibéralisme est désormais critiqué comme une « pensée unique » (Bourdieu 1998), réticulaire et omnipotente. Dans le même temps, la littérature scientifique sur ce phénomène se voit critiquée pour son imprécision conceptuelle (*cf.* Gamble 2001). Analysant la période 1990-2004, Boas et Gans-Morse (2009) soulignent l'absence de débat relatif à la définition et aux usages du néolibéralisme, malgré sa prévalence et le fait qu'il présente les caractéristiques de complexité et de normativité inhérentes à un « concept essentiellement contesté », à l'instar du concept de « démocratie ».

1.3. *Les usages scientifiques : une normalisation impossible ?*

Depuis désormais plus d'une décennie, une communauté scientifique s'attache à produire une définition substantielle du néolibéralisme, produisant de la sorte un troisième usage de ce terme. Si les ouvrages consacrés à ce phénomène se multiplient, la littérature scientifique ne s'accorde toutefois pas autour d'une définition consensuelle du néolibéralisme, et pour cause : ces réflexions s'inscrivent dans des champs disciplinaires distincts, or la caractérisation du néolibéralisme repose avant tout sur la perspective théorique épousée.

Avant de présenter les spécificités de ces différentes approches (*cf.* section 2), il est utile de mentionner qu'un consensus (minimal) semble se dégager au sein de la littérature sur la signification du néolibéralisme. Pris à un niveau très général, un processus de néolibéralisation correspond à une logique d'extension des relations marchandes ou quasi marchandes (Springer, Birch, MacLeavy 2016 : 2), qui peut s'étendre à l'ensemble des pans de la société. Il convient par ailleurs de ne pas assimiler trop hâtivement le néolibéralisme à un retrait pur et simple de l'État : la marchandisation d'un secteur reposant invariablement sur une intervention délibérée des pouvoirs publics, elle implique en conséquence moins un retrait de l'État, que la reconfiguration

radicale de ses finalités et modes d'action. Cette réinvention du fonctionnement de l'appareil étatique constitue un second trait distinctif du néolibéralisme : l'État néolibéral cherche moins à s'effacer face au marché qu'à soutenir activement son fonctionnement et son expansion. En pratique, l'État ne constitue donc pas seulement la principale cible des critiques formulées par les néolibéraux ; il se présente également comme un instrument privilégié de mise en œuvre des réformes néolibérales. En synthèse, il constitue autant un *objet* de rationalisation économique qu'un *agent* à son service.

Au-delà de cette définition *a minima*, les causes, le degré de transformation, les traits des processus de néolibéralisation en cours depuis plus d'un demi-siècle, ainsi que le statut ontologique du néolibéralisme sont loin de faire l'objet d'un consensus scientifique. La section suivante présente notre lecture de ces débats à travers quatre approches : structuraliste, cognitive, foucauldienne et de géographie économique. Avant d'analyser chacune d'elle de manière détaillée, il convient d'insister sur les effets que produit cette littérature sur son objet d'étude. Ainsi, le fait de se revendiquer « néolibéral » est actuellement débattu au sein même de la SMP, tandis que d'éminents membres de laboratoires d'idées néolibéraux ont signé leur « *coming-out* » néolibéral – à l'instar du directeur de l'*Adam Smith Institute*, Sam Bowman (2016). Enfin, à la faveur des crises qu'elles traversent, les politiques dénoncées comme néolibérales font l'objet de discussions au sein des institutions au cœur de leur production. Le fait que des économistes du Fonds monétaire international (FMI) qualifient le néolibéralisme de « *n-word* » (Ban 2016) révèle en creux leur souci de répondre aux critiques qui leur sont adressées au sujet de la gestion de la crise des dettes souveraines en Europe.

2. QUATRE APPROCHES THÉORIQUES POUR SAISIR LE NÉOLIBÉRALISME

Au regard de la dense littérature dont il fait l'objet, le néolibéralisme nous apparaît comme un concept scientifique pertinent. Pour qu'il conserve sa puissance explicative, il convient néanmoins de se garder d'une conception à la fois monolithique et non substantive : tous les aspects de la vie sociale ne sont pas

réductibles au néolibéralisme. Il existe en outre plusieurs approches et définitions de ce phénomène. Cette partie passe en revue quatre approches théoriques propices à l'étude du néolibéralisme : les approches structuraliste (2.1), cognitive (2.2), foucauldienne (2.3) et de géographie économique (2.4). Un détour sélectif par cette vaste littérature répond à un double objectif : assoir les bases conceptuelles de l'ouvrage et situer la pertinence de l'étude du cas belge.

2.1. Les approches structuralistes : le néolibéralisme comme phase du capitalisme

Le caractère distinctif des approches structuralistes réside dans leur positionnement ontologique, ainsi que dans l'explication de l'avènement et de la résilience du néolibéralisme. Les analyses marxistes et inspirées du marxisme appréhendent le néolibéralisme comme une idéologie, la « réalisation pragmatique d'un projet politique visant à restaurer le pouvoir des élites économiques » (Harvey 2014 : 9) par le rétablissement des conditions d'accumulation du capital.

Une première explication des transformations – qualifiées de néolibérales – observées à partir des années 1970 réside dans les contradictions inhérentes au régime d'accumulation fordiste. Dans la lignée de la théorie des crises endogènes, des approches telles que la théorie de la régulation expliquent le désarmement du versant « travail » du rapport salarial par la contrainte croissante exercée par l'environnement international. À cela, il faut ajouter l'épuisement des « gains de productivité », auparavant élevés : l'enraiment de ce rouage central du régime d'accumulation fordiste remet en cause l'ensemble de l'édifice sur lequel il repose (Boyer 2020).

Streeck (2016) analyse le pouvoir politique croissant des marchés financiers, notamment *via* la dynamique d'endettement. Les interventions publiques destinées à combler les attentes de croissance salariale des travailleurs dans un contexte d'érosion de la croissance et de l'inflation sont à l'origine d'une augmentation du taux de taxation, qui remobilise les détenteurs de capitaux. À partir des années 1980, ceux-ci exercent un chantage à la mobilité en vue de freiner, voire inverser cette tendance à l'augmentation des recettes fiscales. Dans un contexte de financiarisation de l'économie, l'endettement – public, puis

privé - joue un rôle d'apaisement des antagonismes de classe, tout en ravivant la tension historique entre capitalisme et démocratie : les citoyens-électeurs (le *Staatsvolk*) se voient ainsi concurrencés par l'émergence d'un nouveau souverain : le peuple du marché (*Marktvolk*) (Streeck 2016, voir aussi Lemoine 2016).

Dans la lignée d'auteurs néogramsciens tels que Stuart Hall (1978 ; 2011), une seconde explication de la résilience, par mutation, du capitalisme a trait à la construction et au maintien d'une « hégémonie » néolibérale. Postulant une certaine autonomie de la « superstructure », les néogramsciens analysent le pouvoir du capital à partir de la fabrique du consentement populaire. Ils insistent sur le rôle des structures de représentation du monde stabilisées et socialement validées dans la construction et le maintien de l'ordre international qui succède à celui de Bretton Woods. Cox (1981) met en exergue la formation d'une classe capitaliste transnationale hégémonique, qui instrumentalise et diffuse le néolibéralisme en vue de servir ses intérêts privés par le biais d'un ensemble de relais institutionnels.

Ce phénomène se traduit notamment dans le « néolibéralisme disciplinaire » (Gill 1995 ; 1998), dont la particularité réside dans le souci de verrouiller juridiquement les restructurations institutionnelles des systèmes nationaux à travers l'inscription des principes clés de l'ordre néolibéral dans des traités supranationaux : libre circulation des capitaux, création de marchés transnationaux, voire transcontinentaux, sécurisation des droits de la propriété, soumission des États et des travailleurs à la discipline de marché et aux intérêts des détenteurs de capitaux, *etc.* L'Union européenne et, plus encore, l'Union économique et monétaire (UEM) formeraient le parangon de ce projet politique activement promu par les institutions économiques internationales - FMI, Banque mondiale, Organisation mondiale du Commerce (OMC), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *etc.*

La force des approches structuralistes réside dans la mise en évidence de profonds changements institutionnels et de leur enchevêtrement dans des rapports de classe globaux. On peut toutefois leur reprocher un certain déterminisme, ainsi qu'un rapport ambigu à l'économie orthodoxe. À titre d'exemple, Harvey (2014) assimile parfois un peu hâtivement économie néoclassique et néolibéralisme (Mirowski 2014).

2.2. Les approches cognitives : aux origines intellectuelles du néolibéralisme

En contraste avec les approches structuralistes, les approches dites cognitives restituent une capacité d'agence aux acteurs. Adoptant une perspective moins surplombante, elles s'attachent à rendre compte de la création et de la diffusion des idées considérées comme néolibérales et de leur influence ou non sur la fabrique des politiques publiques – sans préjuger *ex ante* d'un lien entre ces idées et des intérêts de classe. Les idées sont ici incarnées par des acteurs situés historiquement et géographiquement, dont il convient d'examiner les stratégies en vue d'expliquer le changement. Les approches institutionnelles sensibles au rôle des idées ont, par exemple, analysé le changement de paradigme dominant dans la conduite des politiques macroéconomiques sous Thatcher en Grande-Bretagne (Hall 1993) et la diffusion généralisée des politiques d'austérité en guise de réponse à la crise des dettes souveraines (Blyth 2013), ou encore la résilience du néolibéralisme à cette crise (Schmidt, Thatcher 2013).

Plus récemment, une littérature importante s'est également attachée à reconstituer l'histoire intellectuelle du « collectif de pensée » constitué autour de la SMP (Mirowski, Plehwe 2009). La SMP est ici appréhendée comme le jalon d'un processus lâche, mais systématique de construction d'une communauté d'acteurs dont le nombre et l'influence ne cesseront de croître. Mirowski et Plehwe (2009 : 4) attribuent à la SMP d'avoir « consciencieusement développé l'identité néolibérale » : depuis sa constitution en 1947, ses membres et leurs réseaux déploient une énergie considérable en faveur de la dissémination des idées néolibérales, en particulier *via* certains *think tanks*⁵.

L'intérêt de l'approche par le collectif de pensée est de rendre compte du pluralisme interne, de l'évolution et de la capacité stratégique du réseau d'acteurs et d'institutions gravitant autour de la SMP. En cela, cette approche prend le contrepied de discours militants comme académiques réduisant le néolibéralisme à une « pensée unique » (Bourdieu 1998). Pour les tenants de cette approche, c'est la capacité d'adaptation stratégique du

.....

5 Sur cette thèse de la disciplinarisation d'une société devenue « ingouvernable », cf. Chamayou (2018).

collectif de pensée néolibéral qui lui permet d'assurer et de conserver son hégémonie. Une fois reconnue la diversité interne à la pensée libérale, la SMP peut être assimilée à une « pierre de Rosette » (Mirowski, Plehwe 2009 : 429) : comprendre son histoire, ses divisions, ses stratégies et la dissémination des idées développées en son sein offre un éclairage spécifique sur le néolibéralisme et ses évolutions.

Bien qu'importante, cette approche n'est toutefois pas auto-suffisante. Empiriquement, il est intéressant de noter qu'au-delà de la SMP, un vaste éventail d'acteurs contribuent aux processus de néolibéralisation. À côté de l'assaut mené par les néolibéraux autoproclamés de la SMP, il s'avère tout aussi important d'examiner les débats au sein de la gauche et le rôle des keynésiens autoproclamés en vue de saisir la production d'un « néolibéralisme sans néolibéraux » (Zamora-Vargas 2020 : 11). L'examen des trajectoires de néolibéralisation ne peut dès lors faire l'économie d'une réflexion sur l'évolution de la social-démocratie et le déclin d'une certaine notion du bien public au cœur de la construction de la science économique au cours du xx^e siècle (Amadae 2003 ; Andersson 2020 ; Jensen 2020 ; Mudge 2018). Plus fondamentalement, les critiques de l'approche cognitive dénoncent la reconstruction *a posteriori* d'une fausse linéarité, qui reflète les limites du « schéma binaire postulé par la problématique du tournant [...] [de la] victoire d'un camp sur un autre » (Gayon 2017 : 129).

2.3. Les approches foucaaldiennes : le néolibéralisme comme rationalité globale

Le courant foucaaldien voit dans le néolibéralisme davantage qu'une simple idéologie : une nouvelle rationalité globale. Dans cette perspective, il peut être défini comme « l'ensemble des discours, des pratiques, des dispositifs de pouvoir visant à instaurer de nouvelles conditions politiques, à modifier les règles de fonctionnement économique, à transformer les rapports sociaux de manière à imposer [...] l'objectif de la concurrence généralisée entre entreprises, économies et États » (Dardot, Laval 2010 : 275). Attentive à la dimension anthropologique du néolibéralisme, cette approche souligne la promotion de l'entreprise en tant que modèle de subjectivation, ainsi que la volonté de transformer les sujets en « entrepreneurs

d'eux-mêmes » (Foucault 2004). Selon cette perspective, l'*homo oeconomicus*, calculateur et rationnel, se présente désormais sous la forme d'un sujet concurrentiel, sommé de se réinventer en permanence en vue de maximiser son potentiel et ses performances (Stiegler 2019). De la même manière, le citoyen se verrait réduit à un simple consommateur de services, avant tout désireux de satisfaire son intérêt égoïste.

Selon Davies (2017 : 6), une caractéristique fondamentale de la rationalité néolibérale réside dans « la quête du désenchantement de la politique par la science économique », c'est-à-dire le remplacement des jugements normatifs inhérents à la vie publique par un argumentaire économique présenté comme « objectif » par les élites académiques, économiques, politiques et administratives qui le construisent et le véhiculent. Dans ce contexte de « rationalisation économique de la politique et de l'État » (*ibid.* : 27), la légitimité de l'action publique est avant tout subordonnée à la conduite de politiques jugées « efficaces » aux yeux de ces experts.

L'extension de la logique concurrentielle à laquelle sont soumises les entreprises privées est décrite comme un levier de « responsabilisation » indispensable à l'accroissement de l'efficacité (atteinte des objectifs) et de l'efficience (optimisation des moyens déployés à cette fin) des pouvoirs publics, érigés en objectifs politiques ultimes. Là où le jugement marchand ne trouve pas à s'appliquer directement, l'évaluation économique fait office de substitut pour faire fonctionner les organismes publics « comme si » ils étaient soumis à la contrainte du marché. Ce projet d'« économicisation » de la politique repose sur le développement d'instruments d'évaluation de la performance (économétrie, comptabilité, audit, *rankings*, etc.), qui sont dotés d'une véritable « force productive » (Miller, Power 2013) et contribuent à l'avènement d'une forme de subjectivation comptable et financière propre à l'ère néolibérale.

Enfin, les approches en termes de gouvernementalité accordent une attention importante à la dialectique qui se joue entre les programmes de gouvernement et les pratiques de résistance. Puisque la résistance est le corolaire du pouvoir, chaque stratégie de pouvoir sert potentiellement de point de départ à des tactiques de « contrepouvoir » dotées des mêmes caractéristiques de mobilité, d'inventivité et de productivité. L'analyse empirique des itérations, tensions, et résistances

généérées par les processus de néolibéralisation se voit de la sorte érigée au rang d'objet d'analyse à part entière (Burchell, Gordon, Miller 1991).

Parmi les critiques adressées aux approches foucaaldiennes, l'on notera d'abord le rapport ambigu de Foucault lui-même au néolibéralisme. Sans en épouser toutes les thèses, le philosophe français a pu sembler captivé par certaines propositions de la SMP et voir dans l'action sur l'environnement proposée par les néolibéraux américains une manière moins invasive d'exercer le pouvoir, ouvrant la perspective d'une « gouvernementalité de gauche » (Dean, Zamora-Vargas 2021). Les contempteurs de l'approche foucauldienne soulignent également les limites de sa portée critique : en faisant du sujet le lieu d'action privilégié de l'action politique, les travaux sur la gouvernementalité écartent les analyses non immanentes du pouvoir (par exemple centrées sur l'exploitation économique), et « neutraliseraient » dès lors le versant économique de la gauche politique (*ibid.* : 222). Par ailleurs, l'approche par les résistances tend également à limiter les possibilités d'action collective, en (s') empêchant de penser les contours d'un programme de gouvernement positif.

2.4. Les approches de géographie économique : de l'étude du néolibéralisme à celle des trajectoires de néolibéralisation

Les géographes économiques privilégient le concept de néolibéralisation à celui de néolibéralisme pour souligner le caractère intrinsèquement processuel et changeant de leur objet d'étude. La néolibéralisation désigne un ensemble de processus de marchandisation, engagés dès les années 1970, qu'il s'agit d'expliquer (Peck, Theodore 2019, 255). Dans cette ambition explicative, les géographes économiques insistent sur l'interpénétration croissante de différents contextes locaux, entre eux, mais également avec les régimes de contraintes supranationaux dans lesquels ils s'insèrent. Il ne suffit pas, selon Brenner, Peck et Theodore (2010), d'établir l'existence d'une telle contrainte supranationale. Il convient également d'en analyser la fabrique, notamment à partir de la circulation d'expériences locales du néolibéralisme entre territoires et entités administratives, qui contribue, selon eux, à une « reconstitution continue » de régimes

institutionnels supranationaux, tout en conférant un caractère systémique aux premières expérimentations.

L'entrée par la géographie économique combine ainsi les principaux apports des autres approches exposées dans cette section, en alliant l'analyse de contraintes systémiques mises en évidence par les perspectives structuralistes et la *New International Political Economy* et l'attention pour les processus suivies par les analyses cognitives et foucaaldiennes. La contribution principale de cette approche est de souligner le caractère foncièrement hétérogène et dynamique des processus de néolibéralisation. Brenner, Peck et Theodore (2010) envisagent ces trajectoires de néolibéralisation comme les produits de « vagues » successives qui se juxtaposent de manière incomplète et, bien souvent, contradictoire. De plus, les processus de néolibéralisation s'ancrent dans les différents régimes institutionnels qui les précèdent, qu'ils modifient ou exacerbent selon les cas et les moments, engendrant de la sorte des trajectoires différenciés (ou « bigarrées ») à l'échelle locale, régionale ou nationale.

Ce courant insiste par ailleurs sur la distinction entre l'idéologie néolibérale (ou néolibéralisme « utopique »), d'une part, et les processus hétérogènes, inégaux et contradictoires de néolibéralisation observés en pratique, d'autre part. La figure idéalisée du marché fonctionne néanmoins comme un « discours fort », qui permet au néolibéralisme de se prémunir contre les rétroactions potentielles des « échecs » et des « crises endémiques » qui émaillent pourtant sa trajectoire. Alors que les partisans du néolibéralisme ont su exploiter les failles du régime keynésien pour le discréditer, les échecs chroniques des stratégies néolibérales constituent jusqu'à présent un argument en faveur de leur poursuite exacerbée. Autrement dit, les crises du néolibéralisme n'ont pas encore porté les germes d'un changement de direction radical, mais amènent plutôt à son renouvellement.

En adéquation avec l'hypothèse de trajectoires de néolibéralisation soutenue par la géographie économique, une dense littérature documente la variété des trajectoires de néolibéralisation empruntées par divers États, tels que la France (Denord 2007), l'Allemagne (Ptak 2009) et la Grande-Bretagne (Tribe 2009), dans une perspective nationale ou comparative (Fourcade-Gourinchas, Babb 2002 ; Prasad 2006). Les trajectoires de néolibéralisation suivies en Belgique et leurs spécificités demeurent, en revanche, peu explorées : à ce jour, aucun ouvrage ne rend compte de

manière systématique des spécificités et des effets du néolibéralisme en Belgique.

La revue de la littérature qui précède permet de préciser les orientations théoriques sur lesquelles repose l'étude inédite de(s) néolibéralisme(s) en Belgique que propose cet ouvrage. Nous estimons tout d'abord que cet ouvrage gagne à associer les approches structuralistes, cognitives et foucaaldiennes en vue d'éclairer des facettes différentes, mais complémentaires du phénomène néolibéral – étant entendu que le positionnement théorique de chaque chapitre sera exposé. Il est, en outre, fécond de privilégier l'étude de trajectoires de néolibéralisation (au pluriel), à celle du « néolibéralisme » (au singulier). Loin d'être transcendants ou homogènes, les principes néolibéraux sont, au contraire, traduits par et dans des territoires donnés, où ils font l'objet d'une mise en œuvre et de formes de résistance singulières et contrastées. La suite de l'introduction expose en conséquence les spécificités des trajectoires de néolibéralisation propres à la Belgique, ainsi que l'approche choisie pour les examiner.

3. LE « TOURNANT NÉOLIBÉRAL » EN BELGIQUE SAISI PAR LES SCIENCES SOCIALES

Cette troisième section brosse, à grands traits, les dynamiques de développement du néolibéralisme en Belgique. Ces jalons pour une (re)lecture de l'histoire économique et sociale contemporaine à l'aune du néolibéralisme comblent un manque important dans la littérature existante. Celle-ci nous apparaît incomplète dans la mesure où elle se révèle tour à tour descriptive, rattachée à d'autres perspectives théoriques (reléguant le néolibéralisme au second plan) ou centrée sur une conception restrictive de ce phénomène, *via* une entrée par les partis politiques et les mouvements sociaux, d'une part, et les politiques sectorielles, d'autre part. Le présent ouvrage ambitionne, au contraire, d'aborder le néolibéralisme de manière transversale et systématique, en tant que phénomène susceptible d'irriguer l'ensemble du système économique, social, politique et administratif. Pour ce faire, il entend « réencastrier » l'analyse des réformes néolibérales en Belgique dans leur contexte politique et social (Polanyi 2001 [1944] ; Lemoine, Gayon 2014), tout en rendant

compte de leur caractère dynamique, cumulatif, voire contradictoire. Ce faisant, il prolonge, dans une visée de systématisation, plusieurs recherches récentes consacrées au néolibéralisme et à ses effets sur l'enseignement supérieur et la politique scientifique (Fecteau 2020 ; Charlier 2021), les finances publiques (Piron 2019), les organisations non gouvernementales (ONG) (Contor 2020 ; Godin 2017), la sécurité et la protection sociales (Zamora-Vargas 2017) ou encore la planification économique (Evrard à paraître).

Plusieurs auteurs identifient un premier « tournant néolibéral » durant la période 1982-1987 (Maissin 1997 ; Mommen 1993 ; 1994 ; Evrard dans cet ouvrage). Celui-ci consacre une série de repositionnements opérés durant les années 1970. Menacé idéologiquement et économiquement par la culture d'émancipation née des événements de 1968 et l'augmentation subséquente des droits sociaux et des services publics, le patronat belge entame tout d'abord un renouvellement stratégique qui puise largement dans les thèses néolibérales (Moden, Sloover 1980). Fabrimétal, la fédération des employeurs de l'industrie métallurgique, et le *Vlaams Economisch Verbond* (VEV), l'organisation patronale flamande, deviennent les figures de proue d'une offensive de reconquête de la propriété lucrative préconisant une politique de l'offre, orientée vers le renforcement de la compétitivité économique des entreprises par une diminution des impôts, des salaires et de l'interventionnisme public. Les entrepreneurs flamands, résolument opposés à l'interventionnisme keynésien prôné par les régionalistes wallons, exigent en outre davantage d'autonomie régionale sur le plan économique (Govaert 1983).

La doctrine socioéconomique des partis libéraux évolue également. Élu président du Parti réformateur libéral (PRL) en 1979, Jean Gol prône le libre marché, ainsi que la résidualisation et l'individualisation de la sécurité sociale en réponse à la « rage taxatoire » (Delwit 2017 : 53). Après avoir multiplié les « coups » médiatiques en tant que président de son organisation de jeunesse, Guy Verhofstadt accède pour sa part à la direction du parti libéral flamand en 1982. Verhofstadt, qui a traduit des auteurs néolibéraux populaires (dont Milton Friedman) et contribué au développement d'une branche flamande de la SMR, incarne une frange plus radicale. Il affirme vouloir rompre avec la politique consensuelle et cesser de « céder aux groupes de pression » (Govaert 1995 : 23).

Le Gouvernement social-chrétien-libéral Martens v (1981-1985), installé en décembre 1981, organise la transition brutale du keynésianisme vers le néolibéralisme. Jean Gol y est Vice-Premier ministre. La coalition « Martens-Gol » fait appel aux pouvoirs spéciaux pour mettre en œuvre une série de mesures austéritaires destinées à « accompagner » une dévaluation du franc belge et des mesures favorables aux entreprises (réduction de l'impôt des sociétés et mesures en faveur du capital à risque) : gel des salaires, sauts d'indexation, premières lois sur la compétitivité, *etc.* Sa reconduction en 1985 mène à une accentuation des pressions néolibérales. Désigné Vice-Premier ministre et ministre du Budget de la coalition Martens vi, Guy Verhofstadt plaide en faveur d'une diminution drastique des dépenses (notamment sociales) et de la privatisation des entreprises publiques. Ses positions néolibérales affirmées, qui lui valent le surnom de « baby-Thatcher », suscitent également de vives tensions au sein du gouvernement, qui chute en octobre 1987 (Mommen 1993).

Ce « virage » néolibéral reconfigure durablement l'économie belge : entre 1981 et 1987, les profits des entreprises croissent en moyenne de 10 % par an (*ibid.* : 188). Il exerce surtout une influence à long terme sur la politique macroéconomique : loin de renverser la trajectoire amorcée par les Gouvernements Martens v et vi, la coalition « rouge romaine » (socialistes et sociaux-chrétiens) qui leur succède en accentue bien au contraire les traits. En 1988 et 1992, elle instaure ainsi une nouvelle alliance entre les politiques monétaire, budgétaire et financière : la politique du « franc fort », qui repose sur l'arrimage du franc belge au mark allemand, justifie la poursuite de l'assainissement des finances publiques et des politiques de modération salariale, ainsi que la mise en marché de la dette publique (Maissin 1997 ; Lemoine, Piron 2023).

Les dernières années de la décennie 1990 sont marquées par la ferme volonté de l'exécutif fédéral de faire entrer la Belgique dans la zone euro. Stephen Gill (1998 : 17) décrit la « combinaison particulière d'austérité et d'absolutisme » appliquée à cette fin comme un cas extrême de « subordination de la démocratie aux dictats d'une restructuration néolibérale des finances de l'État ». Le Plan global pour l'emploi, la compétitivité et la sécurité sociale (1993) est emblématique de cette orientation : gel des salaires, « flexibilisation » du marché du travail, réductions de

dépenses sociales et des « charges » patronales, réforme du calcul de l'indice des prix à la consommation, *etc.* La loi de 1996 sur l'encadrement préventif des salaires parachève pour sa part la reconstruction de la concertation sociale interprofessionnelle autour d'un objectif de compétitivité – désormais érigé en « impératif » (Arcq 1991 ; 1993 ; Cassiers, Denayer 2009). Enfin, l'accélération de la privatisation d'une série d'entreprises publiques constitue « un élément actif de la restructuration de l'économie au profit de groupes privés » (Maissin 1997). Ces prétendues « consolidations stratégiques » élargissent en effet le champ d'application de la logique marchande à des domaines qui en étaient précédemment préservés (Moden 2008).

À l'issue des élections de 1999, les sociaux-chrétiens sont relégués dans l'opposition fédérale pour la première fois depuis 1954. Les coalitions « arc-en-ciel » (libérale, socialiste et écologiste) et « violette » (libérale-socialiste) dirigées par Guy Verhofstadt entre 1999 et 2008 substituent à la rigueur budgétaire le renforcement de l'attractivité fiscale, ainsi que l'illustre la création des « intérêts notionnels » en 2006. Cette déduction fiscale en faveur du capital à risque pérennise un régime préférentiel en faveur des entreprises multinationales (Valenduc 2019). D'autres exemples illustrent la reconfiguration des modes d'action de l'État, à l'instar des politiques d'« activation » des chômeurs (Berthet, Conter 2011), menées au nom de « l'État social actif » (Vielle, Pochet, Cassiers 2005). La contractualisation et la mesure de la performance sont également au cœur de la politique de « responsabilisation » des administrations et de la haute fonction publique promue par la réforme Copernic (1999), qui importe au sien de l'administration fédérale les principes du *New Public Management* (De Visscher 2004 ; Fallon, Ficet 2017).

Le déclenchement de la crise financière en septembre 2007 inaugure une nouvelle ère sur le plan macroéconomique. Après avoir, dans un premier temps, soutenu les institutions financières défaillantes et tenté d'endiguer la récession par une politique de relance, le Gouvernement fédéral belge renoue ensuite avec la consolidation budgétaire : entre 2009 et 2014, au moins deux milliards d'euros supplémentaires sont économisés chaque année (Troupin, Stroobants, Steen 2015). Lorsque la crise financière se mue en crise de la zone euro (Tooze 2018), la nationalisation de la banque Dexia et l'octroi d'une garantie publique supérieure à 40 milliards d'euros entraînent une hausse des taux

auxquels la Belgique se finance auprès des marchés financiers. La dégradation de son évaluation auprès des agences de notation et les menaces de sanction pour violation de ses obligations budgétaires européennes accélèrent la formation d'un gouvernement fédéral. L'exécutif Di Rupo (2011-2014) place la consolidation budgétaire au cœur de son action et opère d'importantes réductions des dépenses de personnel, mais aussi de soins de santé et d'investissements. Il entend également stimuler le taux d'emploi à travers une série de mesures, telles que la réduction des cotisations sociales, la dégressivité des allocations de chômage, la limitation dans le temps des allocations d'insertion, le relèvement des conditions d'accès à la retraite anticipée ou encore l'allongement de la carrière des fonctionnaires.

Ces orientations sont accentuées par le Gouvernement Michel 1^{er} (2014-2018), composé des partis libéraux, des sociaux-chrétiens flamands et de la *Nieuw-Vlaamse Alliantie* (N-VA). Cet exécutif, largement minoritaire du côté francophone, place son action sous le signe du renforcement de la compétitivité. Sa politique de stricte « modération salariale », sous la forme d'un saut d'index et d'une limitation préventive de l'évolution des salaires, s'oppose à une forte contestation des syndicats et de nombreuses organisations issues de la société civile, qui lui reprochent de mener une politique « néolibérale » (Conter, Demertzis, Faniel 2015). Cette coalition mène en outre une politique de « dévaluation fiscale » (Valenduc 2019), qui accélère la réduction des cotisations patronales de sécurité sociale et diminue l'impôt des sociétés (de 33,99 % à 25 %) et des bas et moyens salaires. Ce « glissement fiscal » (*tax shift*) s'apparente à une « politique des caisses vides »⁶ car il n'est que partiellement financé, ce qui aggrave le déficit public. En parallèle, le Gouvernement est également à l'initiative d'une diminution de l'âge maximal pour bénéficier des allocations d'insertion (Lefebve 2019) et d'une importante réforme des retraites, qui relève de deux ans l'âge de départ légal (désormais établi à 67 ans) et durcit (à nouveau) les conditions d'accès à la retraite anticipée (Bayenet, Fontaine, Léonard, e.a. 2019).

.....

6 Cette stratégie politique « consiste à limiter ou à diminuer les recettes de l'État, en plafonnant ou en baissant les impôts, de préférence ceux qui touchent les détenteurs de capitaux, dans le dessein de creuser les déficits budgétaires » (Guex 2003 : 54).

L'action du Gouvernement Michel 1^{er} traduit dans une certaine mesure le repositionnement plus à droite des partis libéraux sur le clivage socioéconomique (Biard 2022). Elle reflète également l'influence de leur ancien partenaire de coalition : la N-VA. Ce parti nationaliste, néolibéral et conservateur (Abts, Dalle Mulle, Laermans 2019), qui est aussi le premier parti national depuis les élections de 2010, récuse l'interventionnisme public et vante les vertus du marché, du mérite et de la responsabilité individuelle. Une de ses stratégies réside dans la « communautarisation des enjeux » (*ibid.*), qui consiste à aborder toute question sous un prisme communautaire. À titre d'exemple, les nationalistes flamands convoquent régulièrement l'image des transferts financiers interrégionaux pour cadrer la problématique de la redistribution (interindividuelle) des revenus sous l'angle d'une opposition (interrégionale) entre la classe moyenne flamande productive et des Wallons paresseux, vivant à leurs crochets (Piron 2019 : 137-173).

Plusieurs chapitres de cet ouvrage démontrent par ailleurs que d'autres partis politiques ont épousé le répertoire néolibéral, sans nécessairement s'en revendiquer – voire en s'y opposant expressément. Tel est par exemple le cas du parti social-chrétien, qui est abordé dans les deux premiers chapitres. Les partis socialistes et les écologistes entretiennent eux aussi un rapport ambigu au néolibéralisme : d'un côté, leur communication politique et certaines de leurs actions le dénoncent explicitement, à l'instar de leur opposition à l'Accord économique et commercial global (CETA) ; de l'autre, au nom du « pragmatisme », ils ont également impulsé, voté et mis en œuvre des réformes foncièrement néolibérales – telles que l'« assainissement » des finances publiques et les politiques d'innovation régionale. Une telle inscription, plus ou moins assumée, dans un « néolibéralisme de troisième voie » est relativement classique chez les partis de (centre) gauche (Mudge 2018).

Après avoir présenté les traits saillants de la trajectoire de néolibéralisation « à la belge » sur la base de la littérature existante, la dernière partie de l'introduction examine les questions spécifiques qu'elle soulève.

4. UNE TRAJECTOIRE DE NÉOLIBÉRALISATION « À LA BELGE » ? DIMENSIONS D'ANALYSE ET PRÉSENTATION DES CONTRIBUTIONS

Cette quatrième et dernière partie présente les trois dimensions d'analyse retenues pour interroger l'hypothèse d'une trajectoire de néolibéralisation « à la belge » : l'héritage consociatif, la fédéralisation de l'État et l'intégration européenne. Elle expose d'abord les questions qu'elles posent et l'agenda de recherche qu'elles ouvrent, avant de détailler le plan de l'ouvrage et l'apport des contributions qui le composent.

4.1. *Trois dimensions d'analyse de la néolibéralisation « à la belge »*

Premièrement, la Belgique constitue un exemple éclatant de démocratie consociative (Lijphart 1969 ; 1981), c'est-à-dire une société divisée dans laquelle le maintien de la stabilité repose sur l'action des élites politiques. Le système politique belge est historiquement traversé par trois clivages structurants : philosophique (catholiques *vs* anticléricaux), socioéconomique (capital *vs* travail) et linguistique (néerlandophones *vs* francophones). Au crépuscule du XIX^e siècle, les lignes de fracture philosophique et socioéconomique débouchent sur la création de trois denses réseaux d'organisations (syndicats, mutualités, mouvements de jeunesse, écoles, presse, ONG, *etc.*), chacun structuré autour d'une idéologie commune : les « piliers » socialiste, catholique et libéral. L'institutionnalisation du compromis en tant que mode de résolution des conflits politiques confère un poids important aux partis politiques, faisant de la Belgique un système participatif par excellence (De Winter, Dumont 2006). Cette culture du compromis élitair est-elle de nature à faciliter l'adoption de réformes néolibérales, au regard de la centralisation du pouvoir de décision entre quelques mains (présidents de partis et exécutifs) ou se présente-t-elle, au contraire, comme un obstacle, en raison du rôle de premier plan joué par les organisations issues de la pilarisation (telles que les syndicats et les mutualités) dans la fabrique des politiques publiques, ainsi que de l'impossibilité de mener des réformes ouvertement radicales ?

Deuxièmement, six réformes institutionnelles négociées entre 1970 et 2010-2011, qui sont le fruit de l'application des préceptes consociatifs en vue de pacifier les conflits linguistiques, ont progressivement transformé la Belgique unitaire en un État fédéral centrifuge, au sein duquel les Communautés et les Régions jouissent désormais d'importantes compétences matérielles et ressources financières (Xhardez, Counet, Randour, Niessen 2020). Comment les réformes de l'État qui se succèdent influencent-elles la diffusion du néolibéralisme en Belgique ? La Belgique se présente en outre comme un État fédéral bipolaire, structuré autour de l'opposition entre Flamands et francophones. L'appréhension des recettes et concepts néolibéraux diffère-t-elle de part et d'autre de la frontière linguistique ? De la même manière, existe-t-il des différences d'approche entre l'autorité fédérale (où le pouvoir est partagé entre les deux grandes communautés linguistiques) et les entités fédérées, ainsi qu'entre les différentes entités fédérées ? En d'autres termes, observe-t-on un néolibéralisme à plusieurs vitesses ou visages en Belgique ?

État consociatif et fédéral par excellence, la Belgique est enfin un membre fondateur de l'Union européenne, que la littérature scientifique (critique) assimile fréquemment à un « laboratoire de l'ordolibéralisme » (Dardot, Laval 2010 : 347) ou encore à une « machine à libéraliser » (Streeck 2014). Le libre-échange et la libre circulation, la libéralisation des entreprises et des services publics, la restructuration des politiques sociales, l'orthodoxie monétaire et la discipline budgétaire sont fréquemment cités parmi les ressorts de l'agenda néolibéral promu par les instances européennes (Hermann 2007). Sur le plan empirique, comment les recettes néolibérales sont-elles traduites par les institutions européennes dans un large ensemble de politiques publiques sectorielles ? Quels sont les relais nationaux et régionaux de ces « avatars » du néolibéralisme sur le territoire belge (Crespy, Ravinet 2014) ? Quelles sont, à l'inverse, les stratégies de résistance déployées à leur rencontre ?

4.2. *Plan de l'ouvrage*

En vue de répondre à cette triple série de questions, l'ouvrage se divise en trois parties, respectivement consacrées à la fabrique du cadre macroéconomique néolibéral (chapitres 1 à 4),

à ses applications sectorielles (chapitres 5 à 8) et aux résistances qu'il rencontre (chapitres 9 à 11).

La première partie retrace la reconfiguration du cadre macro-économique en Belgique sous l'effet du néolibéralisme. Les deux premières contributions apportent un éclairage historique à l'aide de cas centrés sur le pilier social-chrétien. Le premier chapitre analyse la formation du Gouvernement Martens-Gol (1981-1985) à partir d'une perspective néo-institutionnaliste sensible au rôle des idées. Zoé Evrard y soutient que le « changement de paradigme » opéré par cette coalition sociale-chrétienne et libérale – la substitution de la stabilité monétaire au plein-emploi en tant qu'objectif cardinal de la politique économique – repose sur la construction d'un nouveau consensus macroéconomique au sein (de l'aile gauche) du pilier social-chrétien, supporté par son adhésion préalable autour d'un récit de crise unificateur.

Le deuxième chapitre retrace un moment sous-documenté dans la trajectoire néolibérale empruntée par la Belgique : la réforme de la Bourse de Bruxelles, adoptée en 1990, rompt le monopole des agents de change, au profit de la concurrence entre entreprises d'investissement. Tom Duterme livre une analyse fine de cette réforme pilotée par le cabinet de Philippe Maystadt, ministre des Finances et chef de file de l'aile gauche du pilier social-chrétien. Il met en lumière les conditions de possibilité locales de ce virage, dont le rôle de l'expertise et des idées économiques, à l'instar des théories de l'École de Chicago ou encore du concept de « cout de transaction » et de sa quantification.

Les deux chapitres suivants proposent les premières incursions sur le terrain des entités fédérées, saisies sous l'angle des finances publiques. Dans le chapitre 3, Damien Piron retrace l'évolution du système de financement des entités fédérées, dont il met en exergue trois accents néolibéraux. Au niveau des recettes, les Régions placent de manière croissante l'exercice de leurs compétences fiscales sous le signe de la compétitivité économique et de la concurrence interrégionale. Au niveau des dépenses, divers mécanismes de participation des Communautés et des Régions à « l'assainissement » des finances publiques emportent la (quasi-) constitutionnalisation de l'orthodoxie budgétaire. Enfin, le contrôle de ce cadre normatif est délégué à deux institutions non majoritaires issues de la fédéralisation de l'État :

la section « besoins de financement des pouvoirs publics » du Conseil supérieur des Finances et la Cour constitutionnelle.

Dans le chapitre 4, Ariane Gemander examine les arguments avancés pour légitimer la transposition en droit belge du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) en 2013. Elle met en évidence le large consensus dont jouit la discipline budgétaire au sein des trois parlements étudiés (fédéral, wallon et bruxellois) : l'ensemble des partis de gouvernement, de gauche comme de droite, se font les porte-paroles d'une problématisation comptable des finances publiques, qui érige l'équilibre budgétaire en nécessité « objective ». En neutralisant la critique, ils s'érigent de la sorte en « relais locaux » du référentiel néolibéral.

À l'issue de ce panorama de réformes macroéconomiques, la seconde partie de l'ouvrage se tourne vers des applications sectorielles du néolibéralisme en Belgique, à travers quatre études de cas. Sur la base d'une analyse des politiques scientifique et d'allocations familiales, Catherine Fallon et Isalyne Stassart (chapitre 5) relèvent la disparité des trajectoires de néolibéralisation empruntées par la Flandre et par la Wallonie. Inspirées par les développements supranationaux, les élites politico-administratives flamandes se revendiquent comme des « championnes » de l'extension des relations marchandes et de la rationalisation économique de l'action publique. Elles bénéficient pour cela du soutien des économistes, qui exercent une influence croissante sur « l'État flamand ». Par contraste, l'adhésion au néolibéralisme est moindre au sud du pays, où les gouvernements continuent en outre à privilégier l'expertise des cabinets ministériels et des consultants privés au détriment de celle des administrations et des universités.

Le cas de la Wallonie est approfondi par Hadrien Macq (chapitre 6), qui interroge la mise en œuvre régionale d'une nouvelle conception des politiques de recherche et d'innovation promue par les autorités publiques aux quatre coins de l'Union européenne : « l'innovation participative ». En réponse au diagnostic de « retard économique » de la Région wallonne, le programme *Creative Wallonia* promeut l'intégration d'un public nouveau au cœur des politiques d'innovation : les citoyens. L'auteur démontre, sur la base d'une perspective foucauldienne, que cette politique réactive les théories néolibérales de l'École de Chicago : en véhiculant une conception de la créativité comme composante d'un capital humain, l'innovation participative ne cherche pas

seulement à produire de nouveaux biens et services, mais aussi et surtout de nouveaux sujets créatifs et entrepreneuriaux, désireux de contribuer à la croissance et à la compétitivité de l'économie régionale.

Les conséquences sur la sphère individuelle et familiale des politiques néolibérales sont également étudiées par Antoine Printz (chapitre 7), qui défend l'hypothèse d'une (re)familiarisation « par défaut » des soins psychiatriques. Le report croissant vers les malades et leur entourage familial d'une série de prestations auparavant fournies par les institutions publiques s'explique en partie par « l'idéologie sectorielle de la famille », qui veut que celle-ci assume la prise en charge résiduelle de ses membres atteints de problèmes psychiatriques. Cette dynamique est toutefois exacerbée par les effets d'une longue pratique de coupes budgétaires, qui induisent une double limitation de l'accès au soin : l'une *objective*, en raison de la saturation des structures de prise en charge ; l'autre *subjective*, car la consécration formelle du droit des patients à disposer d'eux-mêmes n'est en pratique soutenue par aucun accompagnement effectif.

Dans le chapitre 8, Anne-Sophie Bouvy, François-Xavier Lievens, Olivier Malay et Mathieu Strale analysent enfin la recomposition d'un secteur directement influencé par les politiques européennes de « libéralisation » : le secteur ferroviaire. Leur contribution démontre la juxtaposition de trois logiques complémentaires de réforme. Sur le plan budgétaire, des réductions des dotations et un sous-financement structurel sont à l'origine d'une division par deux de la dotation par passagers-kms entre 1980 et 2020. Sur le plan organisationnel, le monopole public historique a été démantelé en vue de créer un marché ferroviaire concurrentiel sur lequel opèrent des opérateurs publics et privés, nationaux et internationaux. Sur le plan de la gestion du personnel, le contrat de travail gagne du terrain sur le statut de la fonction publique, qui tend à être remis en question.

Enfin, la dernière partie de l'ouvrage aborde une question aussi cruciale que controversée : comment et jusqu'où résister au néolibéralisme ? Elle met en évidence l'ambivalence des tentatives de résistance politique, juridique et associative tour à tour explorées dans les trois contributions qui la composent, ainsi que les tensions et paradoxes auxquels elles mènent (inévitablement ?). Dans le chapitre 9, Archibald Gustin étudie l'opposition fortement médiatisée de la Wallonie à l'Accord économique et

commercial global (CETA). La politisation de ce traité par une entité fédérée questionne la capacité de la Commission européenne à poursuivre sa politique de conclusion d'accords commerciaux de grande envergure. L'opposition wallonne n'a toutefois pas mené à une inflexion fondamentale de la philosophie du traité. Si cette controverse a le mérite de susciter le débat sur une politique de néolibéralisation discrète et technocratique, elle révèle également les multiples obstacles auxquels se heurtent celles et ceux qui souhaitent s'y opposer.

Éric Fabri et Aurélien Hucq examinent ensuite deux dispositifs de protection de l'environnement inscrits dans la logique de la propriété privée : les marchés carbone et les banques de compensation écologique (chapitre 10). Ils démontrent que ce recours au droit de la propriété privée est loin d'être neutre et, au contraire, pose aussi les bases de l'exploitation de la nature. Ce cas illustre, en synthèse, le paradoxe inhérent au droit de l'environnement : ce corpus de règles initialement conçues pour protéger la nature contre les conséquences néfastes de l'extension de la logique marchande finit par reproduire le « logiciel de pensée néolibéral » qu'il entendait encadrer. En contribuant à l'extension des logiques marchandes et concurrentielles, le droit de l'environnement entrave également la production de récits alternatifs à cette rationalité. Les auteurs se montrent donc sceptiques sur la capacité de la rationalité néolibérale à résoudre le « problème écologique ».

Enfin, la contribution de Jean-Baptiste Fanouillère étudie les effets controversés de la création d'un marché des logiciels de gestion des données médicales en Belgique (chapitre 11). La coopérative MEDISPRING, fondée à l'initiative de médecins généralistes wallons, offre un exemple de résistance à la dynamique de constitution d'un quasi-monopole privé sur ce marché. En développant un logiciel innovant de gestion des données médicales, ses membres font en effet le choix de se saisir du dispositif pour mieux le subvertir. Cette initiative, qui aspire à ouvrir un horizon de gestion collective des données (médicales ou autres), ne va toutefois pas jusqu'à renverser les logiques comptables et marchandes inscrites au cœur des nouveaux outils informatiques. À l'instar des ambiguïtés observées dans les deux chapitres précédents, l'auteur démontre de la sorte les limites de formes de résistance et de contournement individuels et sectoriels, mais dénués

de l'ambition ou des moyens de s'attaquer structurellement à la source même des politiques qu'elles entendent combattre.

En guise de conclusion, Daniel Zamora-Vargas élargit encore cet horizon en proposant une réflexion critique sur l'ouvrage, ainsi que des pistes de recherches futures. Les multiples secteurs et territoires couverts donnent à voir l'avènement, la diffusion et les effets à la fois tangibles, mais aussi variables et contrastés de pratiques néolibérales qui ne sont pas toujours le produit d'un projet politique clairement revendiqué. Ce volume collectif fournit des outils analytiques indispensables à celles et ceux qui s'interrogent sur le néolibéralisme, en questionnent la pertinence, voire œuvrent à son dépassement. Il ouvre, de la sorte, un agenda de recherches, qui ne demande qu'à être prolongé et étendu et appelle à des compléments théoriques et empiriques, ainsi qu'à des nuances et des critiques en vue d'affiner davantage encore notre connaissance des trajectoires de néolibéralisation « à la belge ».

BIBLIOGRAPHIE

- Abts K., Dalle Mulle E., Laermans R., « Beyond issue diversification: N-VA and the communitarianisation of political, economic and cultural conflicts in Belgium », *West European Politics*, vol. 42, n° 4, 2019, pp. 848-872.
- Amadae S. M., *Rationalizing Capitalist Democracy - The Cold War Origins of Rational Choice Liberalism*, Chicago, The University of Chicago Press, 2003.
- Andersson J., *The Future of the World: Futurology, Futurists, and the Struggle for the Post Cold War Imagination*, Oxford, Oxford University Press, 2018.
- Andersson J., « Neoliberalism Against Social Democracy », *The Tocqueville Review*, vol. 41, n° 2, 2020, pp. 87-107.
- Arcq É., « La concertation sur la compétitivité », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1326, n° 21, 1991, pp. 1-42.
- Arcq É., « Du pacte social au plan global », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1420-1421, n° 35, 1993, pp. 1-61.
- Audier S., *Néolibéralisme(s) : une archéologie intellectuelle*, Paris, Grasset, 2012.
- Ban C., *Ruling Ideas: How Global Neoliberalism Goes Local*, New York, Oxford University Press, 2016.
- Baudin L., *L'aube d'un nouveau libéralisme*, Paris, Éditions de Médicis, 1953.
- Baudin L., « Le néolibéralisme », *Revue des deux mondes*, 1957, pp. 42-56.

- Bayenet B., Fontaine M., Léonard D., Piraux, A. (dir.), *La réforme des pensions, pour quels enjeux sociétaux ?*, Bruxelles, Larcier, 2019.
- Berthet Th., Conter B., « Politiques de l'emploi : une analyse des transformations de l'action publique en Wallonie et en France », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 18, n° 1, 2011, pp. 161-186.
- Biard B., « Les partis frères en Belgique : les relations entre le MR et l'Open VLD », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2536-2537, n°s 11-12, 2022, pp. 5-92.
- Blyth M., *Austerity: The History of a Dangerous Idea*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- Boas T., Gans-Morse, J., « Neoliberalism: From New Liberal Philosophy to Anti-Liberal Slogan », *Studies in Comparative International Development*, vol. 44, n° 2, 2009, pp. 137-161.
- Bockman J., « Socialist Globalization against Capitalist Neocolonialism: The Economic Ideas behind the New International Economic Order », *Humanity: An International Journal of Human Rights, Humanitarianism, and Development*, vol. 6, n° 1, 2015, pp. 109-128.
- Bowman S., « Coming out as Neoliberals », *Adam Smith Institute Blog*, 11 octobre 2016.
- Bourdieu P., « L'essence du néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, mars 1998, p. 3.
- Boyer R., *Économie politique des capitalismes*, Paris, La Découverte, 2020.
- Brenner N., Peck J., Theodore N., « Variegated Neoliberalization: Geographies, Modalities, Pathways », *Global Networks*, vol. 10, n° 2, 2010, pp. 182-222.
- Burchell G., Gordon C., Miller P., *The Foucault Effect: Studies in Governmentality*, Chicago, The University of Chicago Press, 1991.
- Burgin A., *The Great Persuasion: Reinventing Free Markets since the Depression*, Cambridge, Harvard University Press, 2012.
- Cassiers I., Denayer L., « Concertation sociale et transformations socio-économiques en Belgique de 1944 à nos jours », in Arcq É., Capron M., Léonard É., Reman P. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, Éditions du CRISP, 2010, pp. 75-91.
- Cadelli M., « Le néolibéralisme est un fascisme », *Le Soir*, 3 mars 2016.
- Chamayou G., *La Société ingouvernable - Une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La Fabrique, 2018.
- Charlier N., *Gouverner la recherche entre excellence scientifique et pertinence sociale*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2021.
- Conter B., Demertzis V., Faniel J., « Belgique. Le projet gouvernemental contesté, par la mobilisation et la négociation », *Chronique internationale de l'IRIS*, n° 149, 2015, pp. 27-35.
- Contor J., *Chorégraphies néolibérales - La disciplinarisation des ONG de développement belges*, Thèse de doctorat en Sciences politiques et sociales, Université de Liège, 2020.

- Cox R., « Social Forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory », *Millennium*, vol. 10, n° 2, 1981, pp. 126-155.
- Crespy A., Ravinet P., « Les avatars du néolibéralisme dans la fabrique des politiques européennes », *Gouvernement et action publique*, vol. 3, n° 2, 2014, pp. 9-29.
- Crozier M., Huntington S., Watanuki J., *The Crisis of Democracy*, New York, New York University Press, 1975.
- Dardot P., Laval Ch., *La nouvelle raison du monde*, Paris, La Découverte, 2010.
- Davies W., *The Limits of Neoliberalism: Authority, Sovereignty and the Logic of Competition*, London, Sage, 2017.
- Dean M., Zamora-Vargas D., *The Last Man Takes LSD: Foucault and the End of Revolution*, London, Verso, 2021.
- Delwit P. (dir.), *Les libéraux belges et les élections. Du parti libéral au MR : 170 ans de libéralisme en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 2017.
- Delwit P., « Le Mouvement réformateur (MR) – Étapes d'un réalignement conservateur », in Delwit P., van Haute É. (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 2021, pp. 275-299.
- de Salle C., « Le néolibéralisme, une mystification intellectuelle », *La Libre Belgique*, 14 février 2018.
- de Visscher Ch., « Autorités politiques et haute administration : une dichotomie repensée par la NGP ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 11, n° 2, 2004, pp. 205-224.
- De Winter L., Dumont P., « Do Belgian Parties Undermine the Democratic Chain of Delegation? », *West European Politics*, vol. 29, n° 5, 2006, pp. 957-976.
- Denord F., *néolibéralisme, version française : histoire d'une idéologie politique*, Paris, Demopolis, 2007.
- Evrard Z., *Planning and neoliberalism : what can be learned from the Belgian case*, thèse de doctorat en Sciences politiques, Institut d'études politiques de Paris, à paraître.
- Fallon C., Ficot J. (dir.), *Crise de la démocratie et nouveau management public - Discours, pratiques et instruments*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2017.
- Fecteau F., *L'institution de l'imaginaire néolibéral dans le rapport entre l'État, le champ de l'enseignement supérieur et le champ économique*, thèse de doctorat en Sciences politiques et sociales, ULB, 2020.
- Foucault M., *Naissance de la Biopolitique - Cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, Gallimard, 2004.
- Fourcade-Gourinchas M., Babb S., « The Rebirth of the Liberal Creed: Paths to Neoliberalism in Four Countries », *American Journal of Sociology*, vol. 108, n° 3, 2002, pp. 533-579.
- Gamble A., « Neo-Liberalism », *Capital & Class*, vol. 25, n° 3, 2001, pp. 127-134.

- Gayon V., « Le keynésianisme international se débat : sens de l'acceptable et tournant néolibéral à l'OCDE », *Annales*, vol. 72, n° 1, 2017, pp. 123-164.
- Gayon V., Lemoine B., « Maintenir l'ordre économique - Politiques de désencastrément et de réencastrément de l'économie », *Politix*, vol. 27, n° 105, 2014, pp. 7-35.
- Gill S., « Globalisation, Market Civilisation, and Disciplinary Neoliberalism », *Millennium - Journal of International Studies*, vol. 24, n° 3, 1995, pp. 399-423.
- Gill S., « European Governance and New Constitutionalism: Economic and Monetary Union and Alternatives to Disciplinary Neoliberalism in Europe », *New Political Economy*, vol. 3, n° 1, 1998, pp. 5-26.
- Godin J., *ONG : dépolitisation de la résistance au néolibéralisme ?*, Paris, Syllepse, 2017.
- Govaert S., « Le Vlaams Economisch Verbond (VEV) dans la Belgique des régions », *Courrier hebdomadaire CRISP*, vol. 1003-1004, n° 18, 1983, pp. 1-50.
- Govaert S., « Du PLP-PVV au VLD - I. 1971-1991 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1501-1502, n°s 36-37, 1995, pp. 1-46.
- Guex S., « La politique des caisses vides. État, finances publiques et mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 146-147, n°s 1-2, 2003, pp. 51-62.
- Hall P. A., « Policy paradigms, social learning, and the state: the case of economic policymaking in Britain », *Comparative politics*, vol. 25, n° 3, 1993, pp. 275-296.
- Hall S. (ed.), *Policing the Crisis: Mugging, the State, and Law and Order*, London, Macmillan, 1978.
- Hall S., « The Neo-Liberal Revolution », *Cultural Studies*, vol. 25, n° 6, 2011, pp. 705-728.
- Harvey D., *Brève histoire du néolibéralisme*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2014.
- Hayek F., *La route de la servitude*, Paris, PUF, 2006 [1944].
- Helleiner E., *States and the Reemergence of Global Finance*, Cornell, Cornell University Press, 1994.
- Hermann C., « Neoliberalism in the European Union », *Studies in Political Economy*, vol. 79, n° 1, 2007, pp. 61-90.
- Jackson B., « At the Origins of Neo-Liberalism: The Free Economy and the Strong State, 1930-1947 », *The Historical Journal*, vol. 53, n° 1, 2010, pp. 129-151.
- Jensen J., « Public Goods and the Origins of Equilibrium Democracy », *The Tocqueville Review*, vol. 41, n° 2, 2020, pp. 65-86.
- Lefebvre V., « Les réformes de l'assurance chômage (2011-2019) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2438-2439, n°s 33-34, 2019, pp. 5-104.
- Lemoine B., *L'ordre de la dette - Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité du marché*, Paris, La Découverte, 2016.

- Lemoine B., Piron D., « Le souverain et le jeu du code financier - L'affaire Royaume de Belgique *v.* Merrill Lynch », *Politique européenne*, à paraître en 2023.
- Lijphart A., « Consociational Democracy », *World Politics*, vol. 21, n° 2, 1969, pp. 207-225.
- Lijphart A. (ed.), *Conflict and Coexistence in Belgium - The Dynamics of a Culturally Divided Society*, Berkeley, University of California, 1981.
- Luybaert J., de Vet B., Wauters B., « L'Open VLD », in Delwit P., van Haute É. (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 2021, pp. 253-273.
- Maissin G., « La Belgique sur le sentier du néolibéralisme : profil d'une politique économique », *Cahiers Marxistes*, n° 205, 1997, pp. 11-33.
- Miller P., Power M., « Accounting, Organizing, and Economizing: Connecting Accounting Research and Organization Theory », *Academy of Management Annals*, vol. 7, n° 1, 2013, pp. 557-605.
- Mirowski Ph., « The Political Movement That Dared Not Speak Its Own Name: The Neoliberal Thought Collective Under Erasure », *Institute for New Economic Thinking, Working Papers*, n° 23, 2014.
- Mirowski Ph., Plehwe, D. (eds), *The Road from Mont Pèlerin: The Making of the Neoliberal Thought Collective*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.
- Moden J., *Les privatisations en Belgique - Les mutations des entreprises publiques (1988-2008)*, Bruxelles, Éditions du CRISP, 2008.
- Moden J., Sloover J., *Le patronat belge - Discours et idéologie 1973-1980*, Bruxelles, Éditions du CRISP, 1980.
- Mommen A., « The neo-liberal experiment and the decline of the Belgian bourgeoisie », in Overbeek H. (ed.), *Restructuring Hegemony in the Global Political Economy - The rise of transnational neo-liberalism in the 1980s*, Londres, Routledge, 1993, pp. 188-215.
- Mommen A., *The Belgian Economy in the Twentieth Century*, Londres, Routledge, 1994.
- Morin F., Kurgan G., Luyten D., de Coorebyter V., « Les groupes d'entreprises et la décision politique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2011, n° 6, 2009, pp. 1-43.
- Mudge S., « What Is Neo-Liberalism? », *Socio-Economic Review*, vol. 6, n° 4, 2008, pp. 703-731.
- Mudge S., *Leftism Reinvented - Western Parties from Socialism to Neoliberalism*, Cambridge, Harvard University Press, 2018.
- Peck J., Tickell A., « Neoliberalizing Space », *Antipode*, vol. 34, n° 3, 2012, pp. 380-404.
- Peck J., « Explaining (with) Neoliberalism », *Territory, politics, governance*, vol. 1, n° 2, 2013, pp. 132-157.
- Peck J., Theodore N., « Still Neoliberalism? », *South Atlantic Quarterly*, vol. 118, n° 2, 2019, pp. 245-265.

- Piron D., *Gouverner les régions par les finances publiques – Européanisation, fédéralisation et néolibéralisme en Belgique*, Bruxelles, Larcier, 2019.
- Polanyi K., *The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time*, Boston, Beacon Press, 2001 [1944].
- Ptak R., « Neoliberalism in Germany: Revisiting the Ordoliberal Foundations of the Social Market Economy », in Mirowski Ph., Plehwe D. (eds), *The Road from Mont Pèlerin: The Making of the Neoliberal Thought Collective*, Cambridge, Harvard University Press, 2009, pp. 98-138.
- Prasad M., *The Politics of Free Markets – The Rise of Neoliberal Economic Policies in Britain, France, Germany, and the United States*, Chicago, The University of Chicago Press, 2006.
- Ruggie J., « International Regimes, Transactions, and Change: Embedded Liberalism in the Postwar Economic Order », *International Organization*, vol. 36, n° 2, 1982, pp. 379-415.
- Schmelzer M., « The crisis before the crisis: The “problems of modern society” and the OECD, 1968-74 », *European Review of History*, vol. 19, n° 6, 2012, pp. 999-1020.
- Schmidt V., Thatcher M. (eds), *Resilient Liberalism in Europe’s Political Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- Slobodian Q., *Globalists: The End of Empire and the Birth of Neoliberalism*, Cambridge, Harvard University Press, 2018.
- Springer S., Birch K., MacLeavy J. (eds), *The Handbook of Neoliberalism*, New York, Routledge, 2016.
- Stiegler B., « Il faut s’adapter » – *Sur un nouvel impératif politique*, Paris, Gallimard, 2019.
- Streeck W., *Buying time: The delayed crisis of democratic capitalism*, London, Verso, 2014.
- Streeck W., *How Will Capitalism End? Essays on a Failing System*, London, Verso, 2016.
- Troupin S., Stroobants J., Steen T., « Fiscal Consolidation in Federal Belgium », *International Review of Administrative Sciences*, vol. 81, n° 3, 2015, pp. 457-478.
- Tooze A., *Crashed: how a decade of financial crises changed the world*, New York, Allen Lane, 2018.
- Valenduc Ch., « Les intérêts notionnels : une réforme fondamentale et controversée », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2018, n° 13, 2009, pp. 1-52.
- Van Horn R., Mirowski P., « The Rise of the Chicago School of Economics and the Birth of Neoliberalism », in Mirowski Ph., Plehwe D. (eds), *The Road from Mont Pèlerin: The Making of the Neoliberal Thought Collective*, Cambridge, Harvard University Press, 2009, pp. 139-178.
- Van Leeckwyck R., « La campagne TAM TAM », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2448-2449, n°s 3-4, 2020, pp. 1-60.
- Venugopal R., « Neoliberalism as Concept », *Economy and Society*, vol. 44, n° 2, 2015, pp. 165-187.

- Vielle P., Lemoine N., Zune M., « Le néolibéralisme existe : on peut le définir, l'observer et le dépasser », *La Libre Belgique*, 15 février 2018.
- Xhardez C., Counet M., Randour F., Niessen C. (dir.), *50 ans de fédéralisation de l'État belge. Institutions, acteurs, politiques publiques et particularités du fédéralisme belge*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2020.
- Zamora-Vargas D., *De l'égalité à la pauvreté. Une socio-histoire de l'assistance en Belgique (1895-2015)*, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 2017.
- Zamora-Vargas D., « How Neoliberalism Reinvented Democracy: Introduction », *The Tocqueville Review*, vol. 41, n° 2, 2020, pp. 7-17.